



François Lavie
Président de l'AE-EPS
409, rue Célestin Tourres
63115 MEZEL

Clermont-Fd, le 16 juin 2014

A Madame Anny Cazenave,
Vice-Présidente du Conseil Supérieur des Programmes

Madame,

Notre association, l'AE-EPS (Association pour l'Enseignement de l'EPS) est présente dans le débat sur l'enseignement de l'EPS comme discipline d'enseignement depuis les années 1950. Elle est considérée comme l'association des professionnels de l'EPS. Ses différents dirigeants et enseignants ont contribué au renouvellement de la pédagogie et de la didactique de l'EPS des années 1970-1980.

Depuis l'intégration de l'EPS comme discipline d'enseignement à l'Education nationale nous continuons dans le cadre de nos actions (conférences, journées d'étude, ateliers de pratique) à proposer des activités de formation continue basée sur les échanges et les partages d'expériences professionnelles ainsi que sur des réflexions pédagogiques ayant une assise scientifique. Nous avons comme principe le respect des textes officiels tout en situant notre travail dans une contribution à l'innovation pédagogique. Notre conception de l'EPS est sous-tendue par une charte, sept principes éthiques ainsi que des options fortes (voir documents en annexe) qui définissent nos valeurs. Nos activités se déroulent la plupart du temps sur le temps libre des enseignants.

Notre réseau d'intervenants sur la France entière, connu des services des rectorats, nous a permis l'année dernière de regrouper plus de 3000 enseignants d'EPS. L'AE-EPS est en effet organisée en associations régionales qui sont calquées sur les académies. L'AE-EPS c'est également une revue professionnelle, « *Enseigner l'EPS* » et un site Internet (aeeps.org) dont la fréquentation augmente sans cesse attirant les enseignants en quête d'informations et d'articles sur l'EPS (pour l'heure 8000 visiteurs par mois). Nos bases de données sont alimentées par les contributeurs à notre revue et également aux ouvrages que nous éditons. Actuellement : *Cahier n° 13 du CEDREPS* : « *Forme de pratique scolaire, objet d'enseignement et intervention* », « *Le plaisir des élèves en EPS. Futilité ou nécessité* », « *Les Dossiers d'Enseigner l'EPS : la leçon d'EPS en questions* ».

En plus de cette organisation administrative, notre association comprend des groupes de travail en recherche pédagogique et didactique sur l'enseignement de l'EPS. Ces groupes que nous intitulez groupes-ressource, composés d'universitaires et d'enseignants d'EPL, sont au nombre de trois, le CEDREPS, le groupe « Plaisir et EPS » et le groupe « Analyse de pratiques et EPS ».

Nous avons sollicité deux d'entre eux à propos de l'écriture prochaine des programmes pour l'EPS (le troisième groupe « Analyse de pratique et EPS » s'exprimant davantage sur l'observation des faits de terrain que sur une prescription programmatique).

Afin de respecter la spécificité de chaque groupe-ressource et l'originalité de leurs propositions nous avons souhaité conserver les contributions dans leur forme aboutie sans procéder à une synthèse artificielle qui aurait sans doute appauvri l'énoncé de leurs projets. Cette procédure respecte le principe de diversité présent dans notre association qui accueille les enseignants d'EPS ayant des sensibilités différentes à propos de l'enseignement de l'EPS.

Nous vous présentons donc les propositions de notre association, l'AE-EPS, pour une contribution aux débats sur les futurs programmes d'Education physique et sportive pour l'ensemble du système éducatif.

Pour le Bureau national de l'AE-EPS

Le Président